

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2008
Publication : 07/05/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
LUDOVIC LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008-4-7-2
Séance du vendredi 25 avril 2008

PARTICIPATION DEPARTEMENTALE A L'INVENTAIRE DU FONDS BRAUN LEVÉE DE DECHEANCE QUADRIENNALE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5E/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG2008/I-7E/03 du Conseil Général du 13 décembre 2007 relative aux actions du Conseil Général en faveur du patrimoine culturel,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- 1) Approuve la levée de la déchéance quadriennale pour solder le versement de la subvention départementale attribuée en 2003 en faveur de la DRAC Alsace pour l'inventaire du fonds Braun,
- 2) Précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget départemental au programme D014 « Musées » Fonction 312 Nature 20411 Chapitre 204 Enveloppe 65361 - engagement 03/3596 opération 03014G42,

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions